

Site Natura 2000 « Pelouses calcicoles de la côte chalonnaise »

Compte-rendu du comité de suivi

Le lundi 27 octobre 2014, à 9h30, à la salle des fêtes de Rully.

Personnes présentes :

François LOTTEAU - Président du COSUI

Pauline SLUSARCZYK - Chargée de mission NATURA 2000

Claire SAUNIER- DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement)

Isabelle GASTELLIER- DDT (Direction Départementale du Territoire)

Cécile DIAZ- pour Romain GAMELON, directeur du CENB (Conservatoires des Espaces Naturels de Bourgogne)

Gilles NUNES et Morgane- pour Daniel LERICHE, président de la communauté de communes Entre Monts et Dheune

Daniel DUPLESSIS- président de la communauté de communes du sud de la côte chalonnaise

Benoit MAQUIGNON- pour Sébastien MARTIN, président de la communauté d'agglomération du Grand Chalon

Nicole ZABLOCKI – pour Jean GRESSARD, maire de Chenôves

Denise MOREAUX - pour Jean-Noël GORGE, maire de Fley

Solange BARJON- pour Juliette MENETIER-DUPONT, maire de Givry

Jean-Luc COTTIER - pour Dominique JUILLLOT , maire de Mercurey

Pierre ROBIN – maire de Montagny-les-Buxy

Edmond VALETTE - maire de Saules

Dominique MORICE- maire de Saint-Vallerin

Bernard SIMONET- Adjoint à la mairie de Buxy

Olivier PIGNERET- ONF

Hugues SERVANT- CRPF

Patrick SINTIER- pour Jacques PELUS, président de la fédération des chasseurs

Vinent DURUZARD- UNICEM

Arlette DEVELAY– pour Joël MINOIS, président de l'AOMSL

Etienne RAYER - pour Christian DECERLE, président de la chambre d'agriculture

Christian MENAGER- président de l'office de tourisme de Buxy

André LAVARDE- office de tourisme de Saint-Gengoux-le-National

Absents excusés :

Francis CLORIS- sous-préfet de Chalon-sur-Saône

Christophe SIRUGUE – député de Saône-et-Loire 5^{ème} circonscription

Rémi CHAINTRON- président du conseil général

Sébastien MARTIN- président du syndicat mixte du chalonnais

René DELORME – maire de Saint-Gengoux-le-National

Jean-Pierre GILLOT- Président du Comité départemental de protection de la Nature

Dominique LANOISELET – conseillère générale du canton de Buxy

Ordre du jour :

- Présentation de l'animation en cours, des actions déjà menées et en projet
- Décision pour l'animation 2015
- Questions diverses

La séance débute à 9h35

Après un rapide tour de table, l'animatrice expose ses actions d'animation de 2014, finies ou encore en cours (diaporama envoyé par mail avec le compte-rendu) ainsi que les projets pour 2015. Elle précise que la nouvelle soudaine du désistement de la commune de Rully pour le portage de l'animation et du temps passé à sa réorganisation pour 2015 a passablement réduit les actions prévues et en projet.

Les réunions d'information à destination des nouvelles équipes municipales qui ont été lancées l'année passée, peuvent être renouvelées en 2015 pour toutes les communes et communautés de communes qui souhaitent informer leurs équipes.

En 2015, la PAC change et de nouvelles mesures sont actuellement en construction. Le but est de recontractualiser en mai 2015 tous les exploitants signataires des MAE-T actuelles. Un projet d'écopastoralisme commencé fin 2013 avec le Grand Chalon et stoppé suite aux élections pourrait reprendre sous une autre forme avec d'autres acteurs.

L'animatrice résume toutes les actions entreprises pour la communication grand public et scolaire: randonnées, expositions, articles, visites, actions de sensibilisation ...

Le projet de panneaux d'informations est bien avancé mais doit être terminé avant la fin de l'année (paiement de l'infographiste avant mi-décembre). L'animatrice propose donc de faire la validation de tous les panneaux par mail, dans le courant novembre. La question du coût des panneaux est posée et reste en suspens. Le montant (entre 6000 et 10 000€ selon les options choisies) pourrait-il être intégré dans les demandes de subvention pour l'animation, être en partie pris en charge par les communes/communautés de communes ?

Vient ensuite le débat sur le portage de l'animation 2015, suite au désistement de la nouvelle équipe municipale de la commune de Rully. Lors du COSUI du 24 juin 2014, la communauté de communes du sud de la côte chalonnaise s'était portée volontaire ainsi que la commune de Saint-Vallerin. Une réunion avait eu lieu en septembre avec l'ensemble des acteurs de cette zone pour discuter des possibilités. M. Duplessis (président de la communauté de communes du sud de la côte chalonnaise) renouvelle sa volonté de porter l'animation au sein de la communauté de communes et M. Morice (maire de Saint-Vallerin) apporte son soutien également. M. Lotteau rappelle que le président du comité de suivi doit être un élu et de préférence géographiquement proche du bureau de l'animateur pour de meilleurs contacts. Il pose ainsi sa démission du poste et M. Simonet (élu à la mairie de Buxy) se porte candidat à la présidence à sa suite. Suite au vote des élus présents, c'est à l'unanimité que la proposition de la communauté de communes et du président a été validée. La structure porteuse sera donc la communauté de communes du sud de la côte chalonnaise, décision validée par le conseil communautaire du mercredi 29 octobre qui a délibéré favorablement en faveur du portage de Natura 2000. Le président sera donc M. Simonet, avec le soutien de M. Lotteau. Une réunion aura lieu ultérieurement pour finaliser et affiner l'organisation de l'animation 2015 (lieu du bureau, temps de travail, contrat d'animateur...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h10.

Les présentations power point présentées durant de COSUI, toutes les informations concernant le site et présentées durant ce COSUI sont disponibles auprès de la structure animatrice, aux coordonnées suivantes : Pauline Slusarczyk, aninat2000.p3c@orange.fr, 0385873153 et sur le site : pelousescalcaires-cotechalonnaise.n2000.fr.



M. François LOTTEAU, Président du COSUI,